L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 JANVIER 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 5 JANVIER 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

La dernière session du 53e Congrès.

Voici le cinquante-troisième Congrès réuni une dernière fois, avant de se dissoudre et de laisser la place au cinquante-quatrième. La session qui commence ne ressemble pas à celle de décembre qui n'était que d'une très courte durée et pendant laquelle, il n'était guères possible de rien accomplir de sérieux.

A partir d'aujourd'hui, le Sénat, la Chambre peuvent se livrer à des travaux de longue haleine. Il y a bien des choses à faire, bien des projets à mettre à exécution, bien des erreurs à corriger. Quelle ligne de conduite vont-ils suivre ? est-ce une œuvre de réparation qu'ils méditent, ou une aggravation des fautes déjà commises ?

On sait quel mauvais génie inspire généralement les assemblées. Quand elles ont commis quelque lourde bévue, et que le pays leur manifeste son mécontentement, elles ont la monomanie de lui résister, de se raidir contre la volonté populaire, d'empirer la situation, au lieu de l'améliorer.

Espérons que le Congrès cèdera cette fois à de meilleurs sentiments et reviendra à la raison. On voit, à l'heure qu'il est, les terribles suites d'une première faute. Le budget de l'Union, auparavant régulier, basé sur un genre d'impôts dont on connaissait parfaitement le rendement annuel, permettait d'aligner les dépenses avec les recettes et de faire même des économies. Actuellement, on ne sait à quel impôt s'en prendre pour régulariser la situation, pour joindre les deux bouts. On va d'une taxe à l'autre ; on jette tour à tour le trouble dans toutes les industries, sans profit pour le trésor. De quelque côté que l'on se retourne, on se sent impuissant à rétablir l'équilibre et, encore au lendemain d'un premier emprunt, on songe déjà à en faire un second aussi considérable que le précédent.

Est-ce que cette situation lamentable n'est pas une leçon suffisante pour nos hommes d'Etat, vrais ou prétendus tels ? Ne voient-ils pas clairement la vérité ? N'écouteront-ils pas la voix du bon sens ?

Il y a encore une petite ressource qui reste au budget, pour l'aider à combler, si peu que ce soit, le gouffre du déficit—le droit d'entrée d'un dixième de cent sur les sucres primés d'Allemagne. Conservera-t-on cette dernière ressource, si insuffisante qu'elle soit ? Nullement. Il faut encore abolir ce droit. On est beaucoup plus anxieux, en haut lieu, de plaire aux fabricants de sucre allemands que de faire les affaires des producteurs indigènes et celles du Trésor public.

Cette malencontreuse abrogation sera plus que probablement adoptée. C'est le désir, parait il, du Président Cleveland, et l'on sait que les désirs d'un Président sont très souvent des ordres.

Reste la question de la prime pour 1894, dont, contre toute équité, on a privé les planteurs. Le Sénat est déjà saisi d'un projet en vue de réparer cette odieuse injustice. La proposition de M. Caffery sera-t-elle adoptée ? Nous n'oserions trop l'affirmer, en face de l'obstination incroyable dont a fait preuve, jusqu'ici, une grande partie du Congrès.

Que le parti Démocrate y songe cependant. Il a, à force de maladresses, indisposé contre lui la grande majorité des populations. Elles lui ont infligé une cruelle défaite. Il est temps qu'il s'amende, qu'il revienne à l'esprit qui l'animait jadis, et qui a fait toute sa puissance, toute sa popularité, s'il tient à reconquérir au moins une partie du terrain perdu, à n'être pas jeté définitivement à la mer. Le temps marche ; les grandes élections s'avancent à grands pas. Il n'y a pas une minute à perdre pour lui, s'il veut n'être pas bientôt délogé de la Maison Blanche.

Le commerce de fruits et les chemins de fer.

Les compagnies de chemin de fer viennent de prendre une mesure qui fait honneur à leur esprit d'entreprise autant qu'à l'esprit public qui les anime. Comprenant la nécessité de conserver, autant dans l'intérêt de la communauté que dans la leur propre, le grand commerce des fruits à la Nouvelle-Orléans, elles ont résolu de prendre à leur charge, le paiement des frais de quayage qui sont, ici, considérables. On a craint en effet, un moment, que ce négoce allait prendre une autre route et allait enrichir la Mobile. L'Illinois Central, le Louisville et Nashville et le Northeastern ont compris les nécessités de la situation. Les navires qui déjà avaient commencé à dévier vers l'Ouest, revinrent à leur route favorite, la Nouvelle-Orléans, le seul port qui, en définitive, se prête convenablement à ce genre de commerce. Cette mesure leur donne plus que jamais droit à la concession qu'ils demandent de vastes hangars où puisse se faire sans frais le transbordement de ces articles essentiellement fragiles.

Nous ne voyons pas les motifs qui pourraient déterminer notre Conseil municipal à leur refuser cette concession qui ne peut que doubler ce superbe et fructueux négoce. Nous ne prétendons pas dire que les compagnies en question agissent ainsi par pure générosité. Elles visent avant tout à leur intérêt ; mais, du moment que la communauté en profite, nous ne pouvons que les en féliciter et les aider dans leurs entreprises.

Le Chantier d'Alger.

Il y a une justice à rendre au général Meyer, le représentant de notre premier district congressionnel. Il est doué d'une tenacité rare. Quand il s'est mis une entreprise en tête et qu'il en a pris la responsabilité, rien ne saurait l'en détourner, ni les mauvais vouloirs, ni les rebuffades, ni les obstacles. Il revient constamment à la charge et ne s'arrête jamais que quand il a atteint son but.

C'est ainsi qu'il vient de faire augmenter de $50,000 l'allocation demandée par le secrétaire de la marine, pour la construction du chantier d'Alger. Le fait est que l'allocation de $50,000 était complètement insuffisante. Avec d'aussi insignifiants crédits, les travaux pourraient durer nous ne savons combien d'années. Or, l'établissement d'un chantier à Alger est une affaire d'urgence. M. Meyer mérite d'autant plus d'être félicité de son intelligente persistance, qu'il ne travaille pas seulement pour le bien de son district, mais pour l'Union entière, qui ne peut plus se passer d'une pareille institution sur les bords du golfe.

La prolongation de la situation actuelle, au milieu des conflits internationaux qui éclatent à chaque instant et de tous les côtés, à l'époque où nous sommes, devient extrêmement dangereuse.

A l'enterrement de X...
—Et qu'avait-il donc ce pauvre garçon ?
—Une fièvre de cheval.
—Qui l'a emporté ?
—Au galop, parbleu !

Court dialogue d'après nature :
—Où allez-vous ?
—Chez le pharmacien.
—Pour vous ?
—Oh ! non, heureusement !... c'est pour ma femme.

Le Duel dans l'Armée.

Un duel avait lieu, tout récemment, entre deux jeunes sous-officiers, pour une cause assez futile, et le résultat de la rencontre a été navrant.

Un des combattants, atteint d'un coup de sabre au bras, restera estropié toute sa vie.

Ce n'est donc pas seulement la carrière perdue, c'est l'existence devenue précaire et misérable.

Si ce malheureux n'a pas quelque fortune, il est condamné à vivre inutile et à mourir de faim.

Un pareil incident était bien de nature à émouvoir tous les pères de famille et à poser de nouveau devant l'opinion publique, la question du duel dans l'armée.

Aujourd'hui que tout le monde est soldat, que nos enfants, sans exception, sont appelés sous les drapeaux, on a le droit et le devoir de demander compte au gouvernement de ce qu'il peut faire de nos fils ?

Nous ne les lui donnons pas pour qu'il nous les rende invalides ou mutilés, ou à l'état de cadavres sanglants, tout cela parce qu'une vaine et frivole querelle de café les aura dressés, les uns contre les autres, comme de jeunes coqs.

Qu'on les envoie à la mort quand il s'agit de défendre la frontière, qu'on les sacrifie à la sainte patrie, c'est ce que nous acceptons, la tête haute, le cœur tranquille, comme il convient à ceux qui mettent l'amour du pays par-dessus tout et avant tout.

Mais, encore une fois, l'armée étant devenue une sorte d'extension, de prolongement de la famille française, il appartient au gouvernement de prendre des mesures énergiques pour que la funeste tradition du duel ne décime plus les rangs de nos jeunes soldats.

Il y a des économies de sang à réaliser, car un jour viendra où la France n'en aura pas de trop dans les veines.

Question de principe à part, et quoique le duel, en général, ne prouve rien et ne répare rien, je reconnais, l'ayant trop souvent subie moi-même, la force invincible de ce préjugé chez nous.

Bannir le duel de nos mœurs n'est pas possible.

Et, tant que la loi civile ne protégera pas plus efficacement l'honneur des gens, cela n'est peut-être pas non plus souhaitable.

On ne fait appel, en effet, aux armes que pour compenser l'insuffisance des lois.

Et, pour ne parler que de la femme, le jour où elle serait gardée, comme elle l'est en Angleterre et en Amérique, il serait superflu de la venger, l'épée à la main.

Le duel est donc, en France, un mal rendu nécessaire par beaucoup de raisons, et surtout par une tradition ininterrompue qu'aucune législation n'a pu entraver.

A telle enseigne, qu'à présent le duel est libre.

Mais je ne veux et ne dois m'occuper que du duel dans l'armée, le seul qui m'intéresse, parce que ce duel peut n'être pas volontaire.

Dans le civil, vous vous battez ou vous ne vous battez pas, suivant que cela vous convient, et c'est votre affaire. Et vous n'avez qu'à vous en prendre à vous-même des conséquences d'une rencontre.

Dans l'armée, il n'en est pas de même.

On VOUS OBLIGE A VOUS BATTRE, souvent même lorsque le motif n'en vaut pas la peine.

C'est le capitaine, c'est le colonel, qui se font juges de la querelle.

Et trop souvent, c'est pour *former* les jeunes gens, qu'on leur ordonne d'aller sur le terrain.

Je ne nie pas que le duel puisse avoir quelque utilité dans l'armée, pour apprendre aux soldats le respect de soi-même et éveiller l'idée de l'honneur—quoique dans certaines armées, et qui valent la nôtre, comme l'armée anglaise le duel soit chose inconnue.

Mais ce qui importe, c'est de le limiter, de le réduire au strict nécessaire.

Il faut que, dans l'armée, le duel devienne une exception.

Et les pères de familles ont besoin d'être assurés qu'on ne fait pas écharper leurs enfants pour des gamineries sans importance.

Que faut-il pour cela ?

Être moins facile pour les autorisations de rencontre, dans les régiments. Ce soin regarde les colonels.

Et suivre tout bonnement l'exemple qui nous est donné par la Russie en ce moment, et qui est un exemple de haute sagesse.

Nous apprenons, en effet, qu'à la demande du général Dragomiroff, commandant en chef de l'armée de Kiew, le Czar a réglementé le duel dans l'armée russe, en introduisant l'obligation de soumettre toutes les affaires d'honneur au tribunal de chaque régiment.

Ce tribunal se renouvelle tous les ans.

Il se compose, sur la désignation du colonel, d'un officier supérieur et de deux capitaines.

Il est chargé d'examiner l'affaire d'honneur portée devant lui et doit dire s'il considère la conciliation "comme compatible avec l'honneur et avec les traditions du corps, ou si le duel lui semble indispensable."

Ce n'est pas tout.

Quand la rencontre a été décidée à la suite d'un jugement de ce tribunal d'honneur, les juges s'abouchent avec les témoins, au sujet des conditions de combat, et exigent que "les clauses du duel correspondent le plus possible aux conditions de l'affaire."

Cet ukase réglant le duel dans l'armée a été porté à la connaissance des troupes par un ordre du jour remarquable, dans lequel le général Dragomiroff s'exprime ainsi :

"—J'exprime le désir que les officiers tout en ayant le souci le plus strict de leur dignité, sachent bien, en même temps, distinguer les cas où l'outrage fait à l'honneur exige du sang, et ceux où les différends qui se produisent n'ont que peu d'importance. Ces derniers, dans un corps d'officiers bien constitué, pénétré de l'esprit de camaraderie, et où les chefs jouissent de l'autorité qui leur est due, PEUVENT ET DOIVENT TOUJOURS SE DÉNOUER PACIFIQUEMENT."

Il est à souhaiter qu'on organise le plus tôt possible, dans l'armée française, ce "TRIBUNAL DE CORPS" qui, tout en maintenant la fâcheuse mais inévitable nécessité du duel, le corrige néanmoins et le contient, en l'entourant de toutes les garanties.

PAUL DE CASSAGNAC.

Scène de restaurant :

—Mais, garçon, ce n'est pas là un beefsteack : c'est du cuir !

—Oh ! nous avions cru pouvoir sans inconvénient l'offrir à monsieur.

—Pourquoi donc cette préférence ?

—Monsieur a une dentition superbe !

Von Schœnebek et von Kessel.

Le tribunal correctionnel vient de s'occuper de ces Allemands qui faisaient de l'espionnage à Paris pour le compte de Berlin.

A ce propos, la *Presse* raconte comment ces espions furent arrêtés.

C'est sur la dénonciation d'un journaliste de Nice, M. P. Durville, qui avait fait la connaissance de l'un d'eux près de la frontière des Alpes.

—Comment j'ai connu ces oiseaux là ! nous dit M. Durville. Savez-vous que vous demandez là un récit joliment long.

En 1893 à Nice, dans les bureaux de mon journal, j'ai vu von Schœnebeck pour la première fois. J'avais oublié quelques articles militaires, un notamment sur les chasseurs alpins, et mon Prussien, toujours à l'affût de nouvelles concernant nos troupes, étaient venu me visiter.

Cette année, au mois d'août, sur les boulevards, il buta contre moi ; aussitôt, il s'effusionna et me raconta qu'il avait rencontré ici l'un de ses camarades, officier comme lui, affligé d'une grosse fortune et qui logeait au Grand-Hôtel.

Von Schœnebeck dit d'abord qu'il habitait Londres, puis il finit par donner sa véritable adresse rue Marbeuf, 35, où on l'invita. Il s'y rendit, mais la conversation lui parut de plus en plus louche. Bientôt les Prussiens quittèrent la rue Marbeuf pour aller habiter l'hôtel Terminus.

—Mais, disons-nous à M. Durville, comment expliquez-vous que ces deux officiers, faisant de l'espionnage en France pour le compte de l'Allemagne, aient ainsi manqué d'argent ? D'ordinaire, l'Allemagne couvre d'or ceux qui espionnent pour elle.

—Je me suis posé aussi cette question, répond M. Durville. La réponse est bien simple. Ils n'étaient pas, ces beaux messieurs, payés au mois, mais bien *payés aux pièces*, comme on dit dans les ateliers. Ah ! monsieur, les Allemands sont plus pratiques que nous, voyez-vous ; ils ne paient pas d'avance....

Von Kessel raconta un jour à M. Durville qu'il avait été volé par une fille du Casino de Paris ; mais la plainte qu'il déposa fut reconnue fausse ; puis il raconta qu'il voulait se marier mais qu'il lui fallait de l'argent et qu'il comptait pour cela sur la générosité de M. Dreyfer, banquier, boulevard Voltaire :

Maximilien von Schœnebeck est né à Munich où sa famille demeure encore et, à la mort de son père, il s'est empressé de manger sa part d'héritage. Il est âgé de trente-deux ans.

Officier au 9e régiment de dragons, en garnison à Metz, il fut d'abord mis "à la suite" pendant un an, puis quitta définitivement le service en 1893 pour cause de santé ; il touche une pension annuelle de 600 marks.

Depuis sa retraite, il a successivement habité Paris, Nice, Menton, Monte-Carlo et Cannes.

Il a deux frères officiers dans l'armée allemande ; son frère aîné est détaché au grand état-major, à Berlin et l'autre tient garnison à Karlsruhe.

Von Kessel n'a que vingt-huit ans et il est né à Hanovre. Son père est un lieutenant général retraité sans fortune et vivant modestement de sa pension de retraite. Sa sœur donne des leçons pour vivre. Telle est la famille fortunée du riche lieutenant.

Ernest von Kessel était officier au 1er régiment de la garde à pied. Très fêtard, très viveur, il dépensait des sommes considérables qu'il gagnait au jeu. Il est, en effet, joueur très heureux et très adroit. Mais, ces temps derniers, la veine l'abandonna et il commit un certain nombre d'escroqueries. Joli monsieur, comme vous voyez.

Entre temps, il rêva d'épouser une riche Américaine, miss F...., qui demeurait à Berlin, avec sa mère. Mais il commit à l'égard de ces dames plusieurs indélicatesses. Miss F.... adressa une plainte au colonel de von Kessel, et celui-ci dut donner sa démission et passer précipitamment la frontière.

Il arrive à Paris au commencement de cette année et retourne en mai à Berlin, en compagnie de la fille dont je vous ai parlé.

A Berlin, pour lui éviter le déshonneur d'une condamnation militaire et d'une condamnation civile, son père le fait enfermer dans une maison de santé. Von Kessel s'évade, enlève au moyen d'une opération assez louche une somme de 40,000 marks à une banque berlinoise, en remet la moitié à sa maîtresse qu'il laisse à Berlin, file sur Monte-Carlo, y perd 10,000 marks au jeu et rentre à Paris en juin dernier. Il habita alors le Grand Hôtel sous le nom de Kermer.

Repoussé par son ancienne maîtresse qui, de son côté, était revenue à Paris, et chez laquelle il comptait trouver bon gîte, von Kessel gagne Londres, puis Ostende, où il essaie de se refaire par le jeu,—et c'est lui, qui est refait.

Retour à Paris, rencontre avec von Schœnebeck, tours divers pour se procurer de l'argent, etc.

Un jour, dans sa chambre—il habitait alors le numéro 210, sa chambre précédente étant trop petite—von Schœnebeck me demanda :

—Et vous, Durville, vous n'avez pas d'argent ?

—Non, lui répondis-je ; vous savez que je me trouve moi même dans une situation gênée.

Il y aurait bien un moyen de s'en procurer, poursuivit il, mais c'est très dangereux ; il faudrait être très circonspect...... Au fait, non ; je ne puis pas vous l'indiquer.

Ce jour là, en dépit de mon insistance, je ne pus en apprendre davantage.

Quelques jours plus tard, à la suite d'une violente querelle entre les deux amis, toujours à propos d'argent, je pris von Schœneback à part et je lui dis brusquement :

—Voyons, baron, vous êtes aux abois. Vous m'avez parlé dernièrement d'un moyen certain de se procurer de l'argent. Parlez, le moment est venu.

—Oui, répondit-il, mais c'est si grave et si difficile.

—Dites toujours ; je vous prometa le secret.

—Vous me le promettez !

—Oui.

—Il faut que personne ne se doute de rien, pas même votre femme.

—Soyez tranquille.

—Voici.... Il faudrait aller à Nancy et relever sur place tous les ouvrages avoisinant la frontière. A Berlin, ils ont essayé plus de dix fois et dépensé des sommes énormes sans succès. Les derniers renseignements ont été fournis par un vieux sergent qui n'y connait rien......

Je vais écrire au *chef* aujourd'hui même ; il me connait bien et a toute confiance en moi. Mais, pour ne pas éveiller les soupçons je ferai parvenir sa réponse à votre adresse. Ecoutez bien :

Vous recevrez chez vous deux lettres à votre nom dont l'une contenant de l'argent sera recommandée.

Sous la première enveloppe, vous en trouverez une autre portant mes initiales M. S. (Maximilien Schœnebeck.)

Vous n'ouvrirez pas cette seconde enveloppe et vous m'apporterez les deux lettres qui contiendront, je vous le répète, l'une de l'argent, l'autre des instructions.... Mais surtout, pas un mot à qui que ce soit ; pas un mot surtout à von Kessel qui doit ignorer que je fais cette *affaire* avec vous. Nous allons avoir de l'argent, enfin.

M. Durville rapporte que sa première impression, en entendant cette proposition, fut un haut le cœur ; mais il voulut connaître le fond de l'affaire.

Le 1er novembre, il se rend chez Schœnebeck qui ouvrait précisément son courrier :

—Tout va bien, me dit-il ; voici, écrite par le chef, une bonne lettre.

Et, pour m'en convaincre, il m'en lut des passages.

Dans cette lettre, de style tout commercial et par conséquent convenu, il était dit ceci, entre autres choses :

"Vous serez à Paris et ailleurs le représentant de notre maison de Nancy et nous allons vous envoyer ce que vous nous demandez."

Les deux lettres annoncées tardèrent à arriver. Enfin, elles vinrent à l'adresse de M. Durville ; une des deux lettres était recommandée.

La première enveloppe enlevée, une seconde apparut, portant, comme il était convenu, les initiales M. S.

Je revoyais le même jour mon espion à qui, bien entendu, je disais n'avoir rien reçu encore, et, le lendemain matin, 8 novembre, je me rendis à l'administration compétente où j'entrai en relations avec un monsieur qui me demanda des explications détaillées sur le but de ma visite.

Je les lui fournis et lui déclarai que j'avais dans ma poche deux lettres devant contenir des instructions et de l'argent pour ma mission aux environs de Nancy.

Frappé de la gravité de mon récit, mon interlocuteur me pria de l'attendre pendant qu'il irait prendre des ordres.

J'attendis.

A son tour, il me pria de lui confier ces deux lettres *cachetées*, qui m'avaient été restituées *intactes* par l'administration.

La lettre recommandée contenait, rédigé en français, un questionnaire des plus complets sur Nancy et les ouvrages qui avoisinent cette place.

L'autre renfermait 6 billets de 50 francs et 1 billet de 100 francs de la Banque de France, plus deux cartes d'état major sur lesquelles étaient soulignés au rouge les ouvrages sur lesquels devaient porter mes investigations.

Von Schœnebeck me remit un billet de 50 fr, et le questionnaire en me recommandant de l'étudier soigneusement.

—Je garde le surplus de l'argent, me dit-il. Travaillez, préparez-vous à partir, soignez votre rapport et vous serez largement récompensé.

—Combien me donnera-t-on ? demandai-je à l'espion.

—Je l'ignore. Au moins 4 ou 5.000 marks. Cela dépendra de la valeur de votre travail.

Jeudi matin, j'étais de nouveau à l'administration et remis le questionnaire à M. T.... qui me donna ses instructions.

Le samedi, comme l'affaire traînait, M. T.... m'avisa d'avoir à précipiter les événements et à partir dans le plus bref délai.

J'exposai mon plan à M. T.... qui l'accepta, et nous prîmes rendez vous pour le lendemain dimanche.

Von Schœnebeck raconta alors à M. Durville que, pendant les grandes manœuvres, le *chef* était venu à Paris pour tâcher d'avoir les renseignements qu'il cherchait ; l'agent allemand fit subir à son interlocuteur une sorte d'examen, avec cartes déployées, pour bien préciser les indications nécessaires au grand état-major de Berlin.

"Accomplissez bien cette mission, me dit von Schœnebeck, elle sera suivie d'autres. Après Nancy, nous aurons Toul, Belfort et Lyon, sur lesquels nous ne possédons pas de renseignements suffisants. Et vous gagnerez autant d'argent que vous voudrez.",

Je n'avais qu'une crainte maintenant, poursuivit M. Durville, c'était de voir ces misérables filer en mon absence.

On alla déjeuner de compagnie au bouillon Duval.

Une heure après, je me trouvais, avec M. T... à un rendez-vous fixé à l'avance et j'y rencontrai une autre personnalité de l'administration, M. K....

Après que j'eus écrit à von Schœnebeck de m'envoyer 100 francs poste restante à Nancy, il fut convenu que je me rendrais tout simplement à Versailles et que j'y demeurerais, sauf contre-ordre, jusqu'au mardi soir.

Je partis après avoir remis à M. K.... le fameux questionnaire et les cartes d'état-major dont j'étais muni.

Le mardi matin, 13 novembre, M. Cochefort, chef de la sûreté, arrêtait von Schœnebeck et von Kessel dans leurs chambres, à l'hôtel Terminus.

J'avais accompli ma mission.

Tel est le récit que M. Durville a refait devant le tribunal correctionnel.

On comprend que von Kessel ait été relâché et que von Schœnebeck ait été condamné à cinq ans de prison.

CHOSES ET AUTRES.

L'actualité est toujours au Japon.

Savez-vous combien il y a de revues et de journaux dans l'empire du Mikado ? On n'en compte pas moins de 900. Et contrairement à la Chine, où quelques rares journaux sont dirigés par des étrangers, ils sont tous, au Japon, entre les mains de Japonais.

Un récent numéro d'une revue raconte que l'exaltation belliqueuse des sujets du Mikado se manifeste même au théâtre, où les acteurs, au surplus, ne se refusent pas le plaisir de la provoquer. Dernièrement, dans un mélodrame joué à Tokio et où les Chinois étaient représentés en pleine déroute, un spectateur sauta sur la scène et administra force coups de poing aux ennemis de sa patrie, dont il hâta davantage encore la fuite.

L'auditoire, délecté par ce spectacle, cria : *Bis !*

Le canal de Suez va peut-être se trouver débaptisé pour s'appeler dorénavant le canal de Lesseps.

Cette idée, déjà ancienne, a été reprise par M. Guichard, président de la Compagnie, dans le discours qu'il a prononcé aux funérailles de M de Lesseps et on dit que des négociations ont été engagées pour arriver à modifier officiellement le nom du canal, qui n'en conservera probablement pas moins, pendant longtemps encore, sa dénomination actuelle dans le langage courant.

Un faisan blanc.

Dernièrement, dans la très belle chasse d'Ozouer-le-Voulgis, que préside M. Fouinat, un des actionnaires, M. L. Aubergé, a tué un coq faisan presque entièrement blanc.

Les cas d'albinisme sont assez rares parmi la gente faisane, surtout aux environs de Paris, où la nourriture surabondante distribuée à ce beau gibier, et les nombreux croisements entre faisans anglais bohémiens et autres variétés empêchent la dégénérescence de la race.

On n'estime pas à plus de 5 à 8 pour 1,000 les faisans albinos tués chaque année.

Les plus beaux ne sont pas ceux qui sont entièrement blancs, ce sont ceux où le plumage blanc est mélangé de quelques plumes ordinaires qui prennent sur ce fond éclatant des reflets extraordinaires. La tête toute blanche, avec le caroncule écarlate autour de l'œil, est d'une étrangeté remarquable.

La première pendaison au moyen du nouvel appareil automatique a eu lieu dernièrement, à Hartford (Connecticut). C'est sur l'assassin Cronin qu'a été inauguré ce système.

Aussitôt que le condamné a mis le pied sur la trappe de la machine, son poids a mis en mouvement un appareil automatique et décroché un contre-poids. Le criminel a été ainsi projeté dans le vide d'une hauteur de quinze pieds. Les vertèbres du cou ont été tout de suite rompues.

Un grand nombre de clergymen soulèvent une curieuse objection contre cet appareil parce qu'il force pratiquement, disent-ils, le condamné à se suicider, acte que la loi n'a pas le droit de permettre.

DANS LA NEIGE.

Depuis de longs jours, le ciel bas et gris pèse sur la terre, enveloppant les lointains d'un crêpe de deuil.

Puis la neige s'est mise à tomber, lentement, mollement, sans répit, comme un voile tendu entre la terre et le ciel, ce ciel toujours aussi gris, aussi sombre, prenant un ton jaunâtre au reflet des plaines blanches.

Et tout a disparu sous la couche immaculée, ouatant les objets, comblant les creux, changeant les formes. Jamais, semblait-il, on ne reverrait la belle terre, verte ou brune, ni le riche tapis d'or fauve que les arbres des grands bois ont étendu sur le sol, en dépouillant leurs frondaisons.

La nature s'enterrait dans son blanc linceul, toute la vie paraissait retirée de l'immense campagne déserte.

Et voilà que, parmi les frêles tiges de quelques hautes herbes dépassant encore, abritées par le revers d'un talus, des formes s'agitent, de faibles pépiements se font entendre.

Non, tout n'est pas mort dans le grand espace ; non, le silence ne sera pas éternel sur la plaine glacée !

Ils ont eu grand froid, les pauvres oiseaux, et, tandis que descendaient les flocons, ils se sont cru plus d'une fois ensevelis pour toujours. Immobiles et transis sous le maigre abri des herbes mortes ils n'espéraient plus revoir le soleil, se demandant chaque soir si le lendemain arriverait jamais.

Mais la Providence des petits oiseaux, connaissant bien leurs besoins, ne les avait pas oubliés.

Avant les premiers froids, alors que les cimes jaunissaient dans la forêt, elle a remplacé leurs légers vêtements d'été par un chaud costume fourré, aux plumes duveteuses en dessous, lisses et serrées en dessus, que la pluie et la neige n'ont pu pénétrer.

Grâce à l'abondante et chaude nourriture des baies et des graines automnales, leurs petits corps si délicats ont pu endurer les rigueurs des longs jours noirs.

Mais aujourd'hui, la graine est bien rare aux buissons dépouillés et les pauvres bouvreuils cherchent péniblement quelques petites bribes oubliées par le vent au sommet des herbes et dédaignées jadis par les becs gourmands qui festoyaient à l'aise dans les prunelles bleues et les baies de l'aubépine cramoisie.

Il est grand temps que le chaud soleil revienne, réconfortant les cœurs et promettant de nouvelles abondances au sein d'un été brûlant.

LES MOTS DES AUTRES.

Dans une vente aux enchères, à T...., dans les Basses-Alpes :

—Nous vendons maintenant, dit le commissaire-priseur, un lot de statues et une Vénus de Milo.

—Pourquoi *demi lot ?* demande à l'un de ses voisins, un natif de l'endroit.

—Vous ne voyez donc pas, lui répond l'interpellé qu'on lui a cassé les bras !

* * *

On parlait duels l'autre soir devant Perpignan.

—Moi, dit Perpignan j'ai la conviction que, si jamais je me bats en duel, c'est au visage que mon adversaire m'atteindra.

—Et pourquoi cela ? s'écrient les assistants.

—On m'a toujours dit que j'ai la physionomie ouverte.

* * *

—Victorine, votre gigot n'est pas mangeable.... On n'a jamais vu une viande aussi coriace.

—C'est la faute à Monsieur.... Monsieur m'a dit qu'il voulait un plat de résistance.

THEATRES.

Opéra Français.—Première en Amérique de "Richard III"—Analyse de la pièce.—Le "Richard III" de Salvayre ne diffère pas beaucoup de l'œuvre de Shakespeare. Il est divisé en quatre actes. Le 3e contient deux tableaux. On pourrait intituler la pièce : Conspiration contre Richard III, le dernier des York, conspiration conduite par Marguerite de France et Henri de Richmond, le premier des Tudor.

1er acte.—Le fou du Roi.—Les funérailles de la Reine.—Chœur. Sérénade (adorable composition) chantée par Richmond, déguisé en fou (M. Bailly), avec un admirable accompagnement de flûte—mouvement de valse.

Richard III (M. Sonm), se moque de la triste généreuse. Il fait la cour à Elizabeth (Mlle Darcy) à qui doit revenir la couronne. Air de Richard III. Ici, un duo par le Fou, Henri de Richmond. Nous prédisons à ces deux morceaux de M. Bailly, un grand succès.

2me acte—Un camp de Bohémiennes—Marguerite de France (Mme Dargisonne) le chef véritable de la conspiration avec Richmond, est déguisée en bohémienne. Elle prédit la chute de Richard.

Trio des Larmes, par la reine mère, (Mme Chavaroche) Elizabeth (Mlle Darcy) et Marguerite (Mme Dargisonne).

Chœur de chasseurs.

Grand duo d'amour entre Richmond et Elizabeth. (M. Bailly et Mlle Darcy).

A l'arrivée de Richard, Marguerite lui prédit la destinée qui l'attend et l'heureuse union de Richmond et d'Elizabeth. Grand air par Mme Dargissonne.

3me acte.—1er tableau : Le Philtre.—Marguerite engage Elizabeth à prendre le breuvage somnifère, en lui assurant que Richmond triomphera et qu'elle régnera avec lui. Grand air d'Elizabeth.

2me tableau—Le Jugement de Dieu—Solo d'Elizabeth et chœur.—Elle avale le fatal breuvage que lui présente Richard et s'assoupit. Il commence à soupçonner son fou, qui reparait alors comme Richmond. Airs dramatiques de Richmond et de Marguerite. Les deux rivaux se donnent rendez-vous à Bosworth.

4me acte—Les Fantômes—Derniers moments de Richard.—Nous n'avons pu assister à la répétition de cet acte que l'on nous dit être splendide. Il se compose de deux scènes, la première avec Richard et les chœurs.

La seconde, duo entre Richard et Marguerite. Grande scène finale de l'incendie.

Autant que nous en pouvons juger, à une première audition en répétition, nous osons prédire, à cet opéra, un grand succès, non seulement de musique, mais aussi de décors et de mise en scène.

Nous rendrons, demain, justice à qui le mérite.

Demain, dimanche, en matinée, "La Favorite," avec Mme Dargissonne, M. Sonm et M. Booni.

Demain soir, "La Grande Duchesse," avec Mlle St-Laurent dans le principal rôle, M. Homerville dans celui du Général Boum, M. Royol dans celui de Puck.

La soirée commencera par le "Maître de Chapelle."

Grand Opera House.—Ce soir, dernière de "Friends", le grand succès de la semaine à ce théâtre.

Demain, première apparition de Marie Wainright, une des plus brillantes étoiles de la scène américaine.

Académie de Musique.—M. Downing et Mlle Blair n'ont plus que deux représentations à donner à ce théâtre. La grande nouvelle du moment, c'est l'arrivée et l'apparition de Mlle Rhéa, une artiste d'élite qui a apporté sur la scène américaine toutes les finesses de la méthode française et qui va obtenir, une fois de plus, à la Nouvelle-Orléans, ses succès accoutumés.

St-Charles.—M. Corbett nous quitte ; il va cueillir ailleurs de nouveaux lauriers qu'il mérite bien, du reste.

Demain soir, première de Katie Emmett. On peut s'attendre à une salle comble.

Voyageurs arrivés à l'Hôtel Pickwick.

Jno A Lewis, Meridian, Miss ; W McAllister, San Francisco ; Henry Seligman, B J Burke, New York ; B Isham, J W Guinear Jr, Geo B Whitney, Chicago ; M. et Mme Wm Lamman, New York ; Grove L Johnson et femme, Mlle Mabel A Johnson, Sacramento ; V H Kyle, Terrebonne ; W J Hardee, ingénieur des Etats-Unis, Baton Rouge, Lne ; A P Denny, Moss Point, Miss ; Frank Boccacio, H D Hall, Cincinnati, O.

Nous réduisons presqu'à néant tous les prix

Nous vendons à bon marché pour augmenter nos ventes.

PAS DE MARCHANDISES ANCIENNES OU ENDOMMAGÉES.

—Mais c'est la plus grande vente à sacrifice de—

Vêtements, d'Articles de Toilette et de Chapeaux pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants, qu'il y ait jamais eue à la Nouvelle-Orléans.

Ce sont les prix et la qualité des articles qui parlent.

Les effets de plusieurs semaines d'une température clémente connue se font sentir dans nos départements ; et ce sont les

Pardessus qui s'y montrent partout où se portent nos regards.

Nous avons clairement démontré comment il faut vendre des Vêtements, des Articles de Toilette et des Chapeaux à meilleur marché qu'aucun de nos concurrents.

Maintenant nous prouverons notre force herculéenne en vendant des marchandises à plus bas prix que jamais avant elles ne se sont vendues.

FARDESSUS--

Pour hommes réduits de $22, $20 et $18 à $13.50.
En Kersey fin, réduits à $8.50.
En Castor fin, réduits à $7 00.
Pour Enfants, réduits de $1.75 et $2 50 à $1.25.
Pour Enfants, réduits de $4 et $5 à $2.75.
Pour Enfants, réduits de $6 et $7 à $4.50.

Vêtements complets pour hommes.

En Casimire tout laine, réduits de $7 et $6 à $5.
En fine laine noire filée, du meilleur goût à $6.
Vêtement d'hommes de $25, $22, $18.50, réduits à $14 50.
Vêtements d'hommes en épuisse Serge anglaise, bleu et noir à double rangée de boutons, à $11.50

PANTALONS--

Tour Hommes, réduits de $2 et $1 75 à $1.00.
Pour Hommes, en Casimire de fantaisie tout laine, réduits à $2 50.
Pour Hommes, en Casimire de fantaisie, réduits à $3.25.
Pour Hommes, extra fantaisie, réduits à $3.75.

Vêtements complets pour enfants.

Réduits de $5 50 et $6 à $3.50.
Réduits de $3.50, $4 et $4.50 à $2 50.
Réduits de $2.25, $2 et $1.75 à $1.00.
Voyez nos vêtements noirs pour enfants, réduits de $4 50, $4.00 et $3.50 à $1.50.

C. LAZARD CO., Limited,

L'ancienne maison digne de confiance n'ayant qu'un seul prix.
Marchands de Vêtements confectionnés, d'Articles de Toilette et de Chapeaux.

229 à 239 RUE CANAL, COIN NORD PETERS.

N. B.—Pour la commodité de nos clients notre magasin restera ouvert le soir jusqu'à 8 heures, à partir de lundi, 17 décembre jusqu'au 1er janvier.
8déc—1m—sam mar jeu

McNAMARA.—Décédée, vendredi, le 4 janvier 1895 à 11 heures A. M., à l'âge de 52 ans, BRIDGET BLAKE, épouse de feu PATRICK McNAMARA, native de Kilkee, comté de Clare, Irlande, résidente de cette ville depuis 35 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de ses fils John et Walter, et de ses filles Veuve B. Borie et Mme D. B. Whelan, et de sa sœur Mme M Casey, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu dimanche, le 6 janvier 1895, à 3 heures P. M., de sa dernière demeure, No 305 rue Dryades près Calliope.

Les journaux suivants sont priés de reproduire cet avis : Wheeling, Ouest Vie ; Chicago, Ill. ; Jersey City, San Francisco, Cal., et New York City. 5 jan—1f

MOTHE.—Décédé vendredi, 4 janvier 1895 à 3:15 heures P. M., à l'âge de 4 ans, JOHN VINCENT MOTHE natif de cette ville, fils aîné d'Eugène Mothe et de Joséphine Journée. Les amis et connaissances des familles Mothe, Journée, Abadie, Dutrey et Negues sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 5 janvier 1895, à 3 heures et demie de l'après-midi. Le convoi partira de la résidence de son père, 719 rue Dryades, entre les rues Julie et Girod.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.

—TELEPHONE 1010.—

TO-KALON

DEPOT DE VINS.

Ancien No 129, Nouveaux Nos 537 à 541

Rue Royale, coin Toulouse,

NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Sauterne et Riesling
TO-KAY.
Angelica, Muscatelli,
PORTO, SHERRY, CHABLIS,
Blackberry Brandy,
BRANDY
Le plus pur venant du Raisin, etc.

Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.

Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,

SEUL AGENT.

24 août—1an

Ligue Commerciale Limitée des Jeunes Gens.

Avis est par le présent donné que la réunion annuelle des membres sera tenue au bureau de la Ligue, au-dessus de la Banque Nationale de la Louisiane, 620 rue Commune, le LUNDI, 14 janvier 1895, à 7:30 heures P. M., et que l'élection de trente (30) directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu le même soir, entre 8 et 10 heures.

HARRY ALLEN, Secrétaire.

5jan—5 au 14

Aux Actionnaires de la Compagnie d'Assurances "La Nouvelle-Orléans", en Liquidation.

Ancien No 136, rue Gravier.

Un dividende de 4 0|0 (quatre pour cent) sera payé sur demande le 21 décembre 1894, aux Actionnaires de la Compagnie d'Assurances "La Nouvelle-Orléans", ou à leurs représentants légaux, sur production de leurs certificats d'action, afin de les étamper.

JULES TUYES,
JOS. A. HINCKS } Liquidateurs.
H. LAROUSSINI,

21 déc—15f

AVIS SPECIAL.

Crossman et autres Bons de Ville de 6 pour cent prolongés. Les détenteurs des Bons de 6 pour cent prolongés de la Ville de la Nouvelle-Orléans, peuvent maintenant les échanger, pour les Bons Constitutionnels de 4 pour cent de la Nouvelle-Orléans, en s'adressant à la Banque Nationale de la Louisiane.

LEON F. JANIN, Caissier.

13déc

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

—CE SOIR—

"RICHARD III,"

Dimanche à la Matinée, à midi et demi,

LA FAVORITE.

Dimanche, 7 heures du soir, Spectacle double :

LE MAITRE DE CHAPELLE,

Opéra comique en un acte.

La Grande Duchesse de Gerolstein,

Opérette en 4 actes.

5 jan—1f

GRAND OPERA HOUSE.

Le seul Théâtre de première classe en cette ville. Semaine du Nouvel An commençant le Dimanche 30 décembre. Matinées Mercredi et Samedi—Matinée spéciale le Jour de l'an. Deuxième engagement de la grande comédie drame, FRIENDS, par Edwin Milton Royle, Sous la direction de Arthur C. Aston.—Interprétée par la compagnie originale qui a obtenu un si grand succès ici, il y a deux saisons. Prix réguliers.

Semaine prochaine—MARIE WAINWRIGHT.

THEATRE ST-CHARLES

Ce soir. Matinées mardi, jeudi, samedi.

Le champion du monde.

JAMES J. CORBETT !

Dans la Comédie-Drame.

GENTLEMAN JACK !

Prix—15c, 25c, 50c, 75c, $1.

La semaine prochaine—KATIE EMMETT.

1er jan—5f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Matinées Mardi et Samedi seulement.

ROBERT DOWNING ! assisté par EUGENIE BLAIR, dans le répertoire suivant, Dimanche, Mardi, Jeudi, Samedi soir—THE GLADIATOR. Lundi soir et Mardi matinée—RICHARD THE LION-HEARTED. Mercredi soir Samedi matinée—DAVID GARRICK et FRENCH MARRIAGE.

Vendredi soir (seule fois)—INGOMAR.

Semaine prochaine—RHEA, dans son répertoire. 1er jan—1f

Crescent City Jockey Club.

RÉUNION D'HIVER!

Commençant le 8 Décembre 1894, Continuant 100 JOURS.

CINQ COURSES PAR JOUR.

PLUIE OU BEAU TEMPS !

C. H. BUSH, Directeur ;
SHERIDAN CLARK, Secrétaire ;
R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 1:30 P. M. Prix d'admission au "Grand Stand," 50 cents.

4 déc—4m

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti

Grand assortiment DE MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE. ARGENTERIE Massive et Plaquée. Lunettes et Pinces-nez.

REPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.

Garantie complète, Prix modérés.

1er déc '94—1an

Dissolution de Société.

AVIS.

La Société Commerciale précédemment existant entre les soussignés dans cette ville, sous la raison sociale Finlay & Brunswig, expire ce jour par limitation. L. N. Brunswig acquiert l'actif et assume les obligations de la dite société.

G. R. FINLAY.
L. N. BRUNSWIG.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1894.

En me retirant de la raison sociale ci-dessus je sollicite pour mon ancien associé le patronage favorable du commerce. G. R. FINLAY.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1894.

Ayant acquis les intérêts et la clientèle de mon associé, M. George R. Finlay, dans notre maison de Finlay & Brunswig, expirant ce jour par la limitation, je donne par la présente, avis que toutes ses affaires sont par moi assumées et que je continuerai les affaires de droguiste en gros de l'ancienne maison de commerce à son local actuel.

L. N. BRUNSWIG.

217, 219, 221 et 223 rue Tchoupitoulas, coin Gravier.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1894.

4 jan—7f